



**RÉGIE DE L'OFFICE DE  
SAINT GERVAIS**

Département de la Haute-Savoie  
Arrondissement de Bonneville  
Canton du Mont-Blanc

Envoyé en préfecture le 10/06/2026  
Reçu en préfecture le 10/06/2026  
Publié le  
ID : 074-217402361-20260604-DELOT2026\_018-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA SEANCE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA  
RÉGIE DE L'OFFICE DE TOURISME  
DU 04 JUIN 2026**

L'an deux mille vingt-six - le jeudi quatre juin à dix-huit heures et quarante et une minutes, le Conseil d'Exploitation de la Régie de l'Office de Tourisme régulièrement convoqué le vingt-neuf mai s'est réuni au nombre prescrit par les statuts de la Régie en salle consulaire en Mairie de Saint-Gervais, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc PEILLEX, Président.

**Étaient présents :** Messieurs Jean-Marc PEILLEX, Didier JOSEPHE, Gabriel GRANDJACQUES, Rodolphe GOY, Mesdames Lucie PIGNARD, Barbara BOCHATEY, Monsieur Clément BERRUJEX, Mesdames Flavie MELENDEZ, Chloé BLONDEAU, Messieurs Philippe CHEVRAT, Renaud GUYON, Sébastien HENCHOZ, Madame Alizée NICOLETTA, Messieurs Olivier BEGAIN, Patrick BRUNCHER

**Était absente et avait donné pouvoir :**

Madame Maud DURAND à Monsieur Olivier BEGAIN

Il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance.

Madame Flavie MELENDEZ ayant été désignée pour remplir ces fonctions à l'UNANIMITÉ, les a acceptées.

**N°2026/018**

**CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME  
MONTEE DU NID D'AIGLE 2027 – DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC, DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE ET DU  
CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES - AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

Nombre de membres

En exercice : 16

Quorum : 9

Présents : 15

Pouvoir : 1

Votants : 16

Délibération télétransmise le : *10/06/2026*

Mise en ligne du *10/06/2026* au *10/08/2026*

Délibération exécutoire le : *10/06/2026*

**MONTEE DU NID D'AIGLE 2027**  
**DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DU MONT-BLANC, DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-SAVOIE ET DU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE RHONE ALPES**  
**AVIS DU CONSEIL D'EXPLOITATION**

**Rapporteur** : Monsieur le Président

La Commune de Saint-Gervais organisera en juillet 2027 la 40ème édition de la Montée du Nid d'Aigle.

Malgré l'abandon de son format « COUPE DU MONDE », La Montée du Nid d'Aigle est devenue une référence dans le domaine de la course en montagne. Son retour au nid d'aigle après les années de travaux et la participation des nombreux athlètes « élites » lui confère une visibilité importante auprès des pratiquants amateurs et professionnels de cette discipline.

Événement sportif raisonné, la Montée du Nid d'Aigle limite volontairement le nombre de participants afin de préserver les espaces naturels traversés et de s'inscrire dans une démarche écoresponsable.

Par son ancrage historique et son rayonnement, cette compétition contribue pleinement à la promotion de Saint-Gervais Mont-Blanc comme destination de montagne sportive quatre saisons.

Afin de disposer des moyens nécessaires à l'organisation de cet événement, il est prévu d'intégrer dans le plan de financement les participations susceptibles d'être attribuées par la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, le Conseil départemental de la Haute-Savoie et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

Afin de pouvoir effectuer les démarches nécessaires auprès de ses partenaires, il est proposé au Conseil d'Exploitation :

- **DE DONNER** un avis sur la demande d'attribution d'une subvention la plus élevée possible pour l'organisation de la Montée du Nid d'Aigle 2027 auprès de la Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, du Conseil départemental de la Haute-Savoie et du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant la juridiction compétente dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Le Conseil d'Exploitation, Monsieur le Président entendu, et après en avoir délibéré, DONNE à l'UNANIMITE UN AVIS FAVORABLE sur les demandes de subvention à effectuer.**

Fait et délibéré les jour, mois, et an ci-dessus,

Suivent les signatures,

Pour extrait certifié conforme

Le Président,

Secrétaire de séance,

Flavie MELENDEZ

Jean-Marc PEILLEX

